

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk, tenue ce lundi 10 avril 2017 à 20h10, à la salle municipale de Saint-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Mesdames Huguette St-Amand, Louise Boudreault et messieurs, Jacques Proulx, Pierre Bérubé, Michel Bisson, Serge Morin sont présents.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, M. Hugo Desormeaux.

Mme Danielle Longtin est aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

**17-04-083**

**1. MOMENT DE RÉFLEXION**

Le conseiller Serge Morin dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Émile-de-Suffolk. »

**17-04-084**

**2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin que la présente séance soit ouverte.

**17-04-085-1-999**

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Louise Boudreault et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx;

**QUE** l'ordre du jour soit adopté avec les modifications aux points 9.2 (ajouter logos), 13.12 et 13.13.

**Adoptée à l'unanimité.**

1. **Moment de réflexion**
2. **Ouverture de la séance**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Rapport du maire**
5. **Rapport des délégations**
6. **Période de questions**
7. **Adoption du procès-verbal de la séance du 13 mars 2017**
8. **Correspondances**
  - 8.1 Lettre de remerciement "Fabrique de St-Émile-de-Suffolk"
9. **Voirie**
  - 9.1 Rapport du chef de la voirie
  - 9.2 Achat de chandails (employés de la voirie) et logos pour la machinerie
10. **Urbanisme et environnement**
  - 10.1 Rapport de l'inspecteur municipal
  - 10.2 Projet minier la Loutre
  - 10.3 Avis de motion – Projet de Règlement de brûlage 17-001
  - 10.4 Avis de motion – modification au règlement du Comité consultatif d'urbanisme concernant les coûts reliés 17-002
11. **Sécurité incendie**
  - 11.1 Rapport du directeur du Service Incendie
12. **Loisirs et cultures**
  - 12.1 Démission du coordonnateur des loisirs
  - 12.2 Embauche d'une coordonnatrice des loisirs
  - 12.3 Achat de modules (PARC)
  - 12.4 Achat de panier de Basketball
13. **Affaires financières/ Résolutions**
  - 13.1 Liste des comptes à payer du mois de mars 2017
  - 13.2 Dépôt rapport financier pour l'exercice 2016
  - 13.3 Appui pour la demande de financement pour le projet "Fibre à la maison"
  - 13.4 Mise en place du comité de pilotage pour PFM et MADA
  - 13.5 Demande de don pour les maladies du cœur et de l'AVC
  - 13.6 Demande de don pour la Résidence Le Monarque
  - 13.7 Don- Fondation de la Réussite éducative au Cœur des Vallées (souper champêtre 90.00\$/personne)

- 13.8 Renouvellement d'adhésion à la Corporation des loisirs de Papineau
- 13.9 Demande d'autorisation de passage Rallye Défi, utilisation du rang des Sources
- 13.10 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local pour l'année 2016
- 13.11 Renouvellement de l'adhésion de l'ADMQ
- 13.12 Projet ascenseur pour personnes à mobilités réduites
- 13.13 Dernier paiement pour le projet caserne

**14. Période de questions**

**15. Levée de la séance**

*L'ordre du jour soit adopté tel que déposé 1-000*

**4. RAPPORT DU MAIRE**

Monsieur le maire nous informe des sujets discutés lors du conseil des maires

**Mis en forme :** Retrait : Gauche : 1.5 cm, Suspendu : 2.5 cm, Taquets de tabulation : 3.75 cm, Gauche

**Mis en forme :** Police : (Par défaut) Calibri Light, 11 pt

**4.1 Dépôt du discours du maire**

**Municipalité De St-Émile De Suffolk**

**Discours Du Maire 2016**

**Chère citoyens, citoyennes,**

En vertu de l'article 955 du code municipal du Québec, il est de mon devoir en tant que maire de présenter un rapport sur la situation financière de la municipalité.

**Les Derniers États Financiers Vérifiés**

Selon les données vérifiées de l'année 2015, les revenus de fonctionnement de la municipalité furent de l'ordre de 839 279\$ tandis que les dépenses se chiffraient à 757 257\$ d'où vient un excédent net des revenus sur les dépenses de 82 022\$. La vérification fut effectuée par la firme comptable Charlebois Gratton, CPA Inc.

**Les États Financiers 2016**

Pour l'année 2016, les opérations vont bon train. Nous anticipons un résultat équilibré.

**Rémunération Et Allocation De Dépenses Des Membres Du Conseil**

**Maire :** Salaire : 4 685,88\$ — Allocation : 2 343,00\$

**MRC :** Salaire : 4 789,00\$ — Allocation : 2 394,00\$

**Conseillers :** Salaire : 1 561,92\$ — Allocation : 780,96\$

**Les Réalisations 2016**

**Construction D'une nouvelle Caserne**

- Subventionnée par le programme TECQ.
- Ancienne caserne partagée avec la voirie, non conforme à la norme CSST.
- Protéger plus efficacement nos contribuables.
- Être conforme au schéma de couverture de risque Incendie.
- Avoir un service incendie efficace.

Service de premier répondant mise en place en juin avec la municipalité du Lac Des Plages.

Nouveau camion citerne pompe, suite à des bries majeurs sur notre ancien camion autopompe.

Installation d'une borne de chargement de véhicule électrique, située à l'hotel de ville de la municipalité.

Continuité des analyses d'eau sur nos lacs.

Nouveau logo en développement de la municipalité qui représente St-Émile de Suffolk à sa pleine valeur.

Nouveau système de lumières à l'intérieur du dôme, subventionné par le PNR3.

Nouvelle entrée électrique à l'intérieur du dôme.

Subvention de 7 000\$ obtenue du bureau du député de Papineau, Alexandre Iracà, pour des travaux sur les chemins "de la Baie ainsi que du "Lac Quesnel.

Refonte en cours du site web.

**Les Projets projetés pour 2017**

Travaux sur les chemins "Tour du Lac" ainsi que "Dent".

**Commenté [SM1]:** Faudrait expliquer au citoyen ce qu'est le « PNR3 »... ou le retirer!

En attente de l'accord du Ministère des Transports, nous voulons débiter des travaux pour un accès à une piste cyclable.  
Installation de nouvelles structures pour le parc des enfants.  
Préparation d'un nouveau "Plan d'Urbanisme".  
Améliorer le règlement des nuisances.  
Débuter le contrôle désherbage des plants myriophylles à épis présents dans certains de nos lacs  
Poursuivre nos activités de (Loisirs) en cours  
Maintenir une administration serrée dans tous les départements.  
Assurer une qualité des services à nos citoyens et citoyennes.

#### Contrats De Plus De 25 000\$

Achat camion citerne pompe de la ville de St Jérôme 78 000.00\$

Groupe Laverdure (caserne) 401 000\$

Le calendrier 2017 vous sera transmis d'ici la fin de l'année 2016. Je tiens à vous remercier de votre confiance soutenue. En décembre prochain nous allons adopter le dernier budget de votre conseil actuel. Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour vous souhaiter un Très Joyeux Noël et une excellente Année 2017.

Merci de votre attention  
Hugo Desormeaux  
Maire De St-Émile-De-Suffolk

**Commenté [SM2]:** Je ne préciserais pas car on va peut-être commencer par installer des bouées/balises de sensibilisation

#### **5. RAPPORT DES DÉLÉGATIONS**

Pour la journée de l'environnement monsieur le conseiller Serge Morin discute de la présentation des balises ainsi que des moteurs hors bords électriques.

Madame la conseillère Louise Boudreault discute d'une pièce de théâtre qui pourrait être présentée le 17 juin (peut être avec souper) soit à l'église ou bien sous le "DÔME".

Les soirées pour les "DAMES" et "HOMMES" auront lieu en mai et juin mais cette année sans souper.

Le club Tiguidou fera une chasse aux cocos vendredi le 14 avril en matinée.

Le gala sportif est annulé pour faute de municipalités participantes. St-Émile-de-Suffolk avaient deux personnes dont, Georgette Haineault, bibliothécaire ainsi que Catherine Sicotte pour le club Tiguidou. Étant donné que celui-ci est annulé une lettre sera remise à chacune ainsi qu'un souper pour souligner l'appréciation de leur travail.

#### **6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

17-04-0871-001

#### **7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 MARS 2017**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et ~~monsieur le conseiller Pierre Bérubé~~ APPUYÉ par madame la conseillère Louise Boudreault que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte le procès-verbal de la séance du 13 mars 2017.

#### **8. Adoptée à l'unanimité.**

~~8.1 Signature du maire pour une lettre d'appui pour ne pas déréglementer le transport en vrac~~

#### **9.8. CORRESPONDANCES**

#### **8.1 Lettre de remerciement « Fabrique de St-Émile-de-Suffolk »**

Madame Pauline Hotte dépose une lettre (secrétaire de la Fabrique de St-Émile-de-Suffolk) remerciant le prêt du bureau ainsi que de la salle communautaire pour les messes.

#### **9. VOIRIE**

#### **9.1 Rapport du chef de la voirie**

Le surintendant de la voirie dépose son rapport du mois.

17-04-088

#### **9.2 Achat de chandails (employés de la voirie) et logos pour la machinerie**

ATTENDU QUE le conseil veut acheter des chandails et logos pour la voirie afin d'obtenir une certaine visibilité;

**Mis en forme :** Retrait : Gauche : 1.5 cm, Suspendu : 2.5 cm, Sans numérotation ni puces

**Mis en forme :** Police : (Par défaut) Calibri Light, 11 pt, Gras

**Mis en forme :** Police : Non Gras

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx et **APPUYÉ** par madame la conseillère Louise Boudreault

**QUE** l'administration procède à l'achat de chandails et logos pour la voirie ainsi que pour les bénévoles lors de la journée de l'environnement.

**Adoptée à l'unanimité.**

## **10. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

### **10.1 Rapport de l'inspecteur municipal**

Monsieur Blanc dépose son rapport du mois de mars 2017.

### **10.2 Monsieur Pierre Blanc dépose son rapport du mois de septembre 2016**

#### **Projet minier La Loutre**

Monsieur le conseiller Serge Morin fait part au conseil du dépôt d'un rapport de la compagnie "Lemiko metal" ou il est mentionné que l'éventuelle mine serait à ciel ouvert et à faible empreinte écologique.

**17-04-089**

### **10.3 Avis de motion – Projet Règlement de brûlage**

Avis de motion est par la présente donné par monsieur le conseiller Serge Morin qu'à une séance ultérieure, un règlement de brûlage sera présenté pour adoption. De plus, il dépose une copie du règlement à la table du conseil pour étude et considération.

En conformité avec l'article 445 du code municipal, je demande dispense de lecture du présent règlement et j'avise que les membres du conseil ont déjà reçu copie du règlement, de plus, ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

**Adopté à l'unanimité.**

**17-04-090**

### **10.4 Avis de motion – modification au règlement 16-335 du Comité consultatif d'urbanisme au point 5 concernant les coûts reliés**

Avis de motion est par la présente donné par madame la conseillère Huguette St-Amand qu'à une séance ultérieure, le 17-002 règlement modifiant le règlement du comité consultatif d'urbanisme portant le numéro 16-335 sera présenté pour adoption. De plus, elle dépose une copie du règlement à la table du conseil pour étude et considération.

En conformité avec l'article 445 du code municipal, je demande dispense de lecture du présent règlement et j'avise que les membres du conseil ont déjà reçu copie du règlement, de plus, ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

**Adopté à l'unanimité.**

**Adopté à l'unanimité.**

## **11--11\_ SECURITÉ INCENDIE**

### **11.1 Rapport du directeur du Service Incendie**

Le directeur Incendie dépose le [rapport du mois de](#) mars 2017.

### **11.2 Démission d'un pompier portant le numéro de matricule 4, Pierre Bérubé**

**ATTENDU** que le pompier portant le matricule 4 remets sa démission pour certaines raisons d'insatisfactions;

**ATTENDU** que celui-ci rends sa pagette à la municipalité;

~~IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Bisson et APPUYÉ par Huguette St-Amand que le conseil municipal de St-Émile de Suffolk accepte la démission de monsieur Pierre Bérubé.~~

~~Adopté à l'unanimité~~ 12.12.1 LOISIRS ET CULTURES

17-04-091

12.1 Démission du coordonnateur des Loisirs

ATTENDU QUE monsieur Gilbert avait accepté le poste de coordonnateur des Loisirs;

ATTENDU QUE la décision de monsieur Gilbert est résultante d'un changement important survenu à son travail régulier;

ATTENDU QUE le changement ne peut permettre d'accomplir adéquatement les fonctions octroyées;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Morin et APPUYÉ par madame la conseillère Louise Boudreault

QUE la démission de monsieur Gilbert soit acceptée tel que déposée.

Adopté l'unanimité.

17-04-092

12.2 Embauche d'une nouvelle candidate pour le poste de coordonnateur des loisirs

ATTENDU que le conseil municipal avait décidé d'embaucher un ou une coordonnatrice;

ATTENDU qu'un candidat avait été sélectionné et engagé;

ATTENDU que ce candidat a remis sa démission;

ATTENDU qu'une autre personne a été rencontrée et se qualifie fortement pour le poste;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Bisson et APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Morin;

QUE la personne en question soit engagée comme coordonnateur des loisirs avec un contrat de six mois et avec un taux horaire de 18.00\$.

Adopté à l'unanimité.

17-04-093

12.3 Achat de modules (Parc)

ATTENDU QUE le conseil municipal a choisi des modules pour le parc pour enfants;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Morin et APPUYÉ par madame la conseillère Huguette St-Amand

QUE les modules choisis soient achetés.

Adoptée à l'unanimité.

17-04-094

12.4 Achat de panier de Basketball

ATTENDU QUE certains citoyens se sont plaints du panier de Basketball près du Dôme;

ATTENDU QUE viennent y jouer plusieurs jeunes de St-Émile et de la région;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Serge Morin et APPUYÉ par monsieur le conseiller Pierre Bérubé;

QUE deux paniers de basketall soient achetés.

Adoptée à l'unanimité.

13. AFFAIRES MUNICIPALES / Résolutions

17-04-094

**13.1 Liste des comptes à payer de mois de mars 2017**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson que les comptes à payer du mois de mars 2017 au montant de 62 999.81\$ soient acquittés.

**Adoptée à l'unanimité.**

Je soussignée, Danielle Longtin, directrice générale par intérim de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk, certifie qu'il y a des crédits disponible au paiement des comptes du mois de mars 2017 et qu'il y avait les fonds disponibles pour les chèques.

17-04-095

**13.2 Dépôt rapport financier pour l'exercice 2016**

**ATTENDU QUE** monsieur Christian Gratton, vérificateur comptable de la firme CHARLEBOIS GRATTON, CPA INC., de la municipalité, dépose les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 aux fins de vérification et d'observations.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin, que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk accepte les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 tel que déposés par le vérificateur comptable, monsieur Christian Gratton.

**Adoptée à l'unanimité**

17-04-096

**13.3 Appui pour demande de financement du projet "Fibre à la maison (FTTH)**

**CONFIRMATION DE LA VITESSE D'INTERNET DANS LA MUNICIPALITÉ**

**ATTENDU** que le gouvernement fédéral s'est engagé à affecter 500 millions de dollars pour financer un nouveau programme, soit « Brancher pour innover », lequel vise à étendre et à améliorer les services à large bande dans les collectivités rurales et éloignées sur une période de cinq (5) ans;

**ATTENDU** que le gouvernement du Québec s'est engagé à affecter 100 millions de dollars pour financer un nouveau programme, soit « Québec branché », afin de soutenir des projets visant à offrir aux citoyens, aux organismes et aux entreprises situées en milieu rural, un service Internet haute vitesse;

**ATTENDU** la résolution numéro 2016-10-185, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 19 octobre 2016, autorisant, notamment, la formation d'un Comité des télécommunications;

**ATTENDU** la résolution 2017-02-24, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 24 février 2017, autorisant la MRC de Papineau à faire une demande d'aide financière dans le cadre du programme fédéral « Brancher pour innover » et du programme provincial « Québec branché » ;

**ATTENDU** que suite à une enquête de collectivité dans laquelle les résidents et entreprises propriétaires au sein de la zone ciblée confirment l'absence de connectivité Internet à 5/1 Mbps;

**ATTENDU** que les résultats des tests de vitesse Internet effectués par les résidents dans la zone ciblée et réalisés à différents moments de la journée, démontre que la vitesse d'Internet est inférieur au minimum demandé soit 5/1 Mbps ;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉE** par madame la conseillère Louise Boudreault;

**QUE** la Municipalité de St-Émile-de-Suffolk confirme, avoir une vitesse Internet inférieure de 5/1 Mbps dans notre localité;

**ET QU'**une copie de la présente résolution soit acheminée à la MRC de Papineau.

**Adoptée l'unanimité.**

17-04-097

**13.4 Mise en place du comité de pilotage pour PFM et MADA**

**ATTENDU QUE** la volonté de la municipalité d'élaborer ou mettre à jour une PFM et une démarche MADA pour assurer un milieu de vie de qualité aux familles et aînés;

**ATTENDU QUE** la municipalité est en période d'élaboration ou mise à jour de sa PFM et de la démarche MADA;

**ATTENDU QUE** le cheminement de la PFM et de la démarche MADA nécessite la création d'un comité de pilotage;

**ATTENDU QUE** la PFM et la démarche MADA est une manière de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention de la municipalité;

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Huguette St-Amand et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson;

**QUE** la municipalité de St-Émile-de-Suffolk procède à la création d'un comité de la PFM et de la démarche MADA sous la responsabilité de l' élu responsable des questions familiales (RQF) en partenariat avec l' élu responsable des aînés.

Le Comité de la PFM et MADA aura pour mandat :

De permettre le partenariat, la représentativité de l'ensemble de la communauté et sa formation devrait le refléter : les organismes communautaires, associations ou clubs, les familles (enfant, adolescents, adultes), les aînés, le milieu de la santé, le milieu scolaire, les services municipaux, le milieu des affaires, etc;

- D'assurer l'élaboration ou la mise à jour de la PFM et de la démarche MADA : en étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population; en recommandant des projets concernant les divers cycles de vie;
- D'assurer l'implantation de la PFM et de la démarche MADA;
- D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la PFM et la démarche MADA;
- D'assister le conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la famille et les aînés;
- Grâce à son expertise, de jouer un rôle consultatif et de vigilance;
- D'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser et agir Famille »;
- De sensibiliser les décideurs à l'importance des familles et des aînés dans tout le processus de décisions et ce quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel).
- D'assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action : en exerçant un rôle de suivi afin d'en assurer la continuité et la pérennité; en priorisant les éléments du plan d'action;

**ANNEXE 1**

**COMPOSITION DU COMITÉ DE PILOTAGE ET DE SUIVI  
(EXEMPLE)**

Secteurs	Noms
Responsable des questions famille	
Responsable des questions aînés	

**Mis en forme :** Police (Par défaut) Calibri Light, 11 pt, Gras

1. Représentant du milieu des aînées	
2. Représentant du milieu de vie des aînées	
Représentant des familles	
Représentant du milieu scolaire	
Représentant des personnes handicapés ou en perte d'autonomie	
Représentant du milieu de la santé	
Etc...	

Adoptée à l'unanimité.

**13.5 Demande de don Maladie du Cœur et de l'AVC** Adoption du règlement 16-342 concernant le salaire des élus

Ceci ne fait pas foi d'une résolution

17-04-098

**13.6 Demande de don pour la résidence Le Monarque** CONSIDÉRANT que le conseil d'une municipalité peut, par règlement, fixer la rémunération de son maire et de ses conseillers (L.M., Chap. T-11.001, art. 2);

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk entend se prévaloir de ce droit en ajoutant les dispositions de la loi (L.M., Chap. T-11.001, art. 5), afin que la rémunération soit indexée à chaque année;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion à cet effet a été donné lors de la session du 11 octobre 2016, par la résolution 16-10-984, ainsi que le dépôt du projet de règlement 16-342;

POUR CES MOTIFS,

LE CONSEIL MUNICIPAL STATUE ET DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : Le préambule du présent règlement fait partie intégrante de celui-ci.

ARTICLE 2 : Le règlement numéro 273-90 ainsi que tous ses amendements sont à toutes fins que de droit par les présentes remplacés.

ARTICLE 3 : Une rémunération annuelle de 9371.76\$ est accordée au maire, et une rémunération de 4685.88\$ à chacun des conseillers.

ARTICLE 4 : En plus de la rémunération annuelle, une allocation de dépenses de 3123.84\$ est accordée au maire, et une allocation de dépenses de 1561.92\$ est accordée à chacun des conseillers.

ARTICLE 5 : La rémunération et l'allocation de dépenses, seront versées en 12 versements égaux et payable chaque mois (L.M., chap T-11.001, art. 3)

ARTICLE 6 : Lesdites rémunérations et allocations de dépenses seront indexées annuellement en janvier, au plus élevé du taux de 4% ou de l'indice des prix à la consommation pour la province de Québec, d'octobre à octobre, tel que publié par Statistique Canada.

ARTICLE 7 : En cas de remplacement du maire par le maire suppléant, pour une période de plus de 30 jours, le maire suppléant recevra une rémunération additionnelle suffisante pour qu'il reçoive, à compter de ce moment, et jusqu'à ce que cesse le remplacement, une somme égale à la rémunération du maire pendant cette période (« m », Chap. T-11.001, art. 6);

ARTICLE 8 : En outre des rémunérations plus haut mentionnées, tout membre du conseil, qui dans l'exercice de ses fonctions, a effectué une dépense pour le compte de la municipalité peut, sur présentation d'un état appuyé de toute pièce justificative, être remboursé par la municipalité du montant réel de la dépenses (L.M.,

Mis en forme : Police :Non Gras, Non souligné

Mis en forme : Justifié, Droite : 2.07 cm

Mis en forme : Police :Gras, Soulignement

Mis en forme : Police :Calibri Light, 11 pt, Gras, Soulignement

Mis en forme : Police :Gras, Soulignement

Mis en forme : Police :Calibri Light, 11 pt, Gras, Soulignement

Mis en forme : Retrait : Gauche : 2 cm, Première ligne : 0 cm, Taquets de tabulation : 5 cm, Centré



Chap. T 11.001, art.26). De plus, le taux de remboursement pour les déplacements autorisés des membres du conseil, à l'extérieur du territoire de la municipalité, est de 0.43\$ par kilomètre.

ARTICLE 9 : Le conseil verra à ce que des crédits suffisants soient prévus au budget à ces fins.

ARTICLE 10 : Le présent règlement aura effet au premier janvier 2017 (01 janvier 2017) (L.M., Chap. T 11, art. 2).

ARTICLE 11 : Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

IL EST RÉSOLU par monsieur le conseiller Serge Morin et APPUYÉ par madame la conseillère Louise Boudreault que ce règlement entre en vigueur.

Adopté à

**ATTENDU QUE** la résidence "Le Mornaque" sollicite des municipalités pour des dons;

**ATTENDU QUE** cette résidence est accessible à tous dans notre région;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉ** par madame la conseillère Louise Boudreault

**QU'**un don de 200.00\$ soit envoyé à la "Résidence Le Monarque".

**Adoptée à l'unanimité.**

17-04-099

**13.7 Demande de don – Fondation de la Réussite éducative au Cœur des Vallées (souper champêtre 90.00\$/personne)**

**ATTENDU QUE** la municipalité est sollicitée pour un souper bénéfice pour la réussite scolaire;

**ATTENDU QUE** les profits recueillis lors de cette soirée permettront de financer des projets favorisant la persévérance scolaire dans les écoles et les centres de CSCV;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉ** par madame la conseillère Louise Boudreault que deux billets soient réservés pour la municipalité de St-Émile-de-Suffolk.

**Adoptée à l'unanimité.**

17-04-100

**13.8 Renouvellement d'adhésion à la Corporation des loisirs de Papineau**

**ATTENDU QU'**à chaque année la municipalité de St-Émile-de-Suffolk adhère à la Corporation des loisirs de Papineau;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson;

**QU'**un chèque au montant de 60.00\$ soit envoyé à la Corporation des loisirs de Papineau.

**Adoptée à l'unanimité.**

17-04-101

**13.9 Demande d'autorisation de passage Rallye Défi, utilisation du rang des Sources**

**IL EST RÉSOLU** sur proposition de Monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉE** par madame la conseillère Louise Boudreault;

**QUE** le Conseil autorise les participants au Défi Rallye à circuler sur une portion du Rang des sources;

**QUE** le Conseil exige des organisateurs une preuve d'assurance;

**ET QUE** le Conseil s'attend à ce que la route soit remise dans le même état qu'avant l'évènement.

**Mis en forme :** Justifié, Retrait : Gauche : 2 cm, Droite : 2.07 cm, Taquets de tabulation : 5 cm, Centré

Adoptée à l'unanimité.

17-04-102

**13.10 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local pour l'année 2016**

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports, de la mobilité durable et l'Électrification des transports (MTMDET) à versé une compensation de 83969.00\$ dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local pour l'année 2016;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité.

**ATTENDU QUE** la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseil Michel Bisson et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx;

**QUE** la municipalité de St-Émile-de-Suffolk, informe le MTMDET de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local et que les frais encourus admissibles au PAERL ont été de SOIXANTE DIX NEUF MILLE SEPT CENT VINGT DEUX (79 722\$) pour les dépenses de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité.

17-04-103

**13.11 Renouvellement de l'Adhésion de l'ADMQ**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu le renouvellement de l'adhésion de l'ADMQ;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉ** monsieur le conseiller Serge Morin

**QUE** l'adhésion soit renouvelée au montant de 511.63\$ avec les taxes.

Adoptée à l'unanimité.

**13.12 Projet ascenseur pour personnes à mobilités réduites**

Ceci ne fait pas foi d'une résolution, toujours en attente de plans de l'ingénieur.

Par contre des dates devront être établies afin de garder un suivi sur le progrès des travaux.

17-04-104

**13.13 Dernier paiement pour l'avenant numéro 7 de la nouvelle caserne**

**ATTENDU QUE** le montant final pour la nouvelle caserne est 40 974.02\$

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx;

**QUE** le paiement soit envoyé au Groupe Laverdure.

Adoptée à l'unanimité.

1-010adoption du protocole d'entente (TRICENTRIS)CONSIDÉRANT que le protocole d'entente des membres et les Règlements fixant la contribution financière des membres actuellement en vigueur ont été élaborés en 1997 et pratiquement inchangés depuis;

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre à jour les Règlements fixant la contribution financière des membres afin de tenir compte des données les plus récentes incluses dans les formules de calcul des subventions, soit le taux de génération des déchets et le taux de récupération moyen des membres de Tricentris;

CONSIDÉRANT que, depuis 2014, le conseil d'administration se doit de demander la subvention supplémentaire afin de pallier aux manques à gagner accumulés découlant de la faiblesse des marchés et de l'augmentation des coûts de production;  
monsieur le conseiller Jacques Proulx conseil Serge Morin  
le protocole d'entente des membres et les Règlements fixant la contribution financière des membres soient adoptés tel que présentés;

ET QUE ces documents soient transmis à tous les membres, accompagnés d'une lettre présentant les changements et les raisons les justifiant, et ce dès que possible afin que les membres disposent du temps nécessaire à son étude avant le renouvellement des ententes le 14 avril 2017;

ET QUE le protocole d'entente et les Règlements fixant la contribution financière des membres entrent en vigueur le 14 avril 2017;

1-011 Adhésion à la COMBEQ l'adhésion à la COMBEQ est séparée en trois municipalités soit 25% pour la municipalité de St-Émile-de-Suffolk, monsieur le conseiller Michel Bisson conseiller Serge Morin;

a municipalité de St-Émile-de-Suffolk participe à l'adhésion de la COMBEQ, 1-012

Facture André Pilon  
ATTENDU que la municipalité a reçu une facture de, André Pilon,  
Ingénieur conseil au montant de 2586.94\$, pour la surveillance des travaux de la nouvelle caserne;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Louise Boudreault et APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Morin;

QUE la facture au montant de 2586.94\$ soit 1-013  
13.11 Facture d'André Pilon Jr, (Correctifs sur la nouvelle caserne)  
qu'une facture au montant de 965.79\$ concernant des correctifs apportés à la caserne;

ATTENDU que cette facture avait été discuté avec certains membres du co

#### **14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

17-04-105

1-017 15. Levée. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Michel Bisson monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par monsieur Serge Morin monsieur le conseiller Serge Mo;

**QUE** la présente séance soit levée à 20h58.

**Adoptée à l'unanimité.**

Danielle Longtin  
Directrice générale par intérim

Hugo Desormeaux  
Maire

Mis en forme : Retrait : Gauche : 1.25 cm, Première ligne : 2.5 cm

Mis en forme : Non Surlignage

Mis en forme : Soulignement

Mis en forme : Soulignement

Mis en forme : Retrait : Gauche : 1.25 cm, Première ligne : 2.5 cm

Mis en forme : Police : Calibri Light, 11 pt, Gras, Soulignement

Mis en forme : Soulignement

Mis en forme : Police : 11 pt, Soulignement

Mis en forme : Police : 11 pt, Soulignement